

**M. Bruno LE MAIRE**  
**Ministre de l'Économie,**  
**des Finances et de la Relance**  
139, rue de Bercy  
75012 Paris

Le 1<sup>er</sup> octobre 2021,

Monsieur le Ministre,

Le 30 août dernier, l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air, représentant les opérateurs touristiques de l'Économie Sociale et Solidaire, participait à la réunion de concertation organisée au Ministère de l'Économie, et partageait à cette occasion les principales préoccupations du secteur et des hébergeurs touristiques.

La bonne reprise de l'activité estivale et la poursuite des dispositifs d'indemnisations sont une nouvelle positive et encourageante. Toutefois, cela ne doit pas faire oublier les mois sans activité entre octobre 2020 et juin 2021, ainsi que les secteurs qui restent à la marge de la reprise. Il s'agit notamment des hébergements de groupes, des organisateurs de voyages scolaires et linguistiques, des voyagistes, mais également des opérateurs présents principalement en montagne. Ils doivent continuer à faire l'objet d'une attention toute particulière.

Par ailleurs, les remboursements des avoirs émis sur la base de l'ordonnance du 25 mars 2020 ont débuté. Or, l'automne est habituellement une période difficile pour les trésoreries des associations et des entreprises du Tourisme Social et Solidaire. Faire la jointure entre la saison estivale et la saison hivernale est donc un enjeu important.

Il nous semblerait donc pertinent que les dossiers d'indemnisation des coûts fixes – dispositif prenant le relai du fonds de solidarité – déposés par des associations et entreprises soumis à une forte saisonnalité et contraints au remboursement des avoirs, soient considérés comme prioritaires.

Enfin, nous renouvelons notre demande de voir les conditions de remboursement des Prêts Garantis par l'État modifiées, afin d'en rallonger substantiellement la durée. Il s'agit là d'un impératif pour préserver la capacité d'investissement et de développement du secteur et ainsi conserver une offre diverse, de qualité et accessible au plus grand nombre au cœur des territoires.

Vous remerciant pour votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre l'expression de mes salutations les plus distinguées.



**Michelle DEMESSINE**  
Présidente de l'UNAT  
Ancienne Ministre